

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14616**

### Intitulé

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine : Sciences, technologie, santé Licence professionnelle Réseaux et télécommunication Spécialité Intégration des systèmes voix-données

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Président de l'université de Paris XII, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### II (Nomenclature de 1967)

##### Convention(s) :

##### Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

##### Formacode(s) :

#### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel assure l'installation, l'entretien et le dépannage des matériels de télécommunication (réseau, commutateur, standard, postes téléphoniques...) chez un opérateur téléphonique ou un prestataire au service des entreprises... Il réalise des opérations systématiques d'exploitation, de vérification, de mise à jour. En maintenance préventive, il contrôle les équipements à l'aide d'une console informatisée... Lors de pannes, il intervient à distance, se déplace sur site ou répare certains matériels en atelier ; il fait preuve de rigueur et de logique pour trouver la cause des dysfonctionnements. Il suit les évolutions des techniques et des produits.

L'objectif de la Licence professionnelle Réseaux et télécommunication, Spécialité Intégration des systèmes voix-données est de professionnaliser des étudiant(e)s dans les domaines liés à l'installation, la gestion et la maintenance de tous les types de réseaux, ainsi qu'aux environnements applicatifs qui les utilisent. Tous les types de réseaux sont concernés : réseaux informatiques classiques, réseaux téléphoniques, réseaux à intégration de services, réseaux mobiles etc...

Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires à la gestion de projet, au management d'équipe et à la mise en œuvre des équipements et systèmes dans le domaine de l'administration et de la sécurité des réseaux.

Les étudiant(e)s sont préparé(e)s à intégrer directement le monde du travail et deviennent des professionnels formés qui maîtrisent :

- L'autonomie et de décision nécessaires pour diriger une équipe et d'assurer un lien entre les clients de l'entreprise et une équipe technique
- Les techniques actuelles permettant de sécuriser les infrastructures réseaux d'entreprise ou d'opérateurs de réseaux et de télécoms
- La mise en œuvre des applications informatiques réparties.

A l'issue de la Licence professionnelle Réseaux et télécommunication, Spécialité Intégration des systèmes voix-données, le diplômé est capable de :

##### Savoirs :

- Comprendre et optimiser le fonctionnement d'un réseau et les protocoles employés
- Etablir un cahier des charges d'un réseau ou d'une installation de télécommunication, de gérer et de faire évoluer de telles installations

##### Savoir-faire :

- Installer l'ossature physique d'un réseau de communication
- Installer des systèmes de transmission hertzienne
- Installer et de configurer le matériel et les logiciels des réseaux et des télécoms : routeurs, autocommutateurs,....
- Contribuer aux spécifications de l'architecture logique d'un réseau,
- Mettre en œuvre et d'utiliser des équipements informatiques
- Planifier et piloter un projet

##### Savoir-être :

- Détenir l'autonomie et la prise de décisions nécessaires
- Manager une équipe
- Animer différents types de réunion
- Détenir une approche pluridisciplinaire

#### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout secteur d'activité spécialisé dans l'intégration des systèmes particulièrement liés à la voix et aux données le domaine des réseaux et des télécommunications :

- Sociétés de services et d'ingénierie informatiques (SSII), et les constructeurs d'équipements réseaux
- Opérateurs télécom, fournisseurs d'accès à Internet FAI
- Entreprises gérant elles-mêmes leurs ressources informatiques,
- Intégrateur d'équipements réseaux
- Entreprises gérant elles-mêmes leurs ressources informatiques
- Administration / Services de l'Etat
- Armée
  - Cadre technique
- Administrateur ou Responsable déploiement de réseaux voix et données

- Architecte de solutions en télécommunications
- Administrateur de systèmes téléphoniques
- Responsable d'exploitation
- Architecte de Systèmes de Communications et d'Information
- Responsable maintenance logiciel et matériel pour les réseaux et/ou les installations de télécommunications
- Intégrateur d'équipements réseaux/télécoms
- Consultant(e) dans le domaine de l'intégration de systèmes et réseaux de télécommunication
- Technico-commercial(e)

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

D1407 : Relation technico-commerciale

H1101 : Assistance et support technique client

M1804 : Études et développement de réseaux de télécoms

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 des domaines :

DUT ReT, DUT Informatique et GEII ou SRC, BTS (Informatique Industrielle et Informatique de gestion en particulier), Licence généraliste à la sortie du semestre 4 (L2) mention « sciences de l'ingénieur », Issus d'universités étrangères dont les jurys de sélection de la licence professionnelle ont validé les modules (passerelles par ECTS)

attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Réseaux et télécommunication, peut y accéder dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'Institut Universitaire de Technologie, IUT de Créteil-Vitry.

L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composants de la certification :

Licence Professionnelle à plein temps et en apprentissage – semestres 1 et 2 – 60 ECTS

UE 1 : Formation générale (12 ECTS) :

- ECUE 1 : Communication en français et en anglais (60h - 6 ECTS)

- ECUE 2 : Management (droit, gestion de projet, économie, relation clientèle) (60h - 6 ECTS)

UE 2 : Mise à niveau (12 ECTS) :

- ECUE 1 : Interconnexion de réseaux (60h - 6 ECTS)

- ECUE 2 : Ingénierie des télécommunications (60h - 6 ECTS)

UE 3 : Techniques de la spécialité 1 (12 ECTS) :

- ECUE 1 : Réseaux Voix / Données pour l'entreprise (60h - 6 ECTS)

- ECUE 2 : Convergence Téléphonie - informatique et ses applications (60h - 6 ECTS)

UE 4 : Techniques de la spécialité 2 (9 ECTS) :

- ECUE 1 : Solutions mobiles pour l'entreprise (60h - 6 ECTS)

- ECUE 2 : Adaptation locale aux besoins des entreprises (30h - 3 ECTS)

UE 5 : Projets tuteurés (7,5 ECTS) :

UE 6 : Stages (7,5 ECTS)

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés

En contrat de professionnalisation	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

#### ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp?rh=1181035608921>

##### Autres sources d'information :

<http://iut.u-pec.fr/formations/licences-professionnelles/>

[IUT de Créteil/Vitry](#)

[Université Paris-Est Créteil Val de Marne](#)

[Statistiques](#)

[CFA SUP 2000 Partenaire](#)

##### Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Créteil/Vitry :

Site de Créteil

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex

Site de Vitry

122 rue Paul Armangot  
94400 Vitry sur Seine

**Historique de la certification :**